



Section de la Somme

DECLARATION DU SE-UNSA à la CAPD DU 21 JANVIER 2014

Monsieur le Directeur Académique,

Vous nous avez réunis pour examiner les candidatures pour l'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus.

Le nombre de candidats, 51, est comme chaque année légèrement inférieur à celui de l'année précédente ce qui montre une nouvelle fois que la fonction de directeur n'attire pas les collègues.

Les missions et les tâches des directrices et directeurs n'ont cessé de se complexifier rendant l'exercice de la fonction de plus en plus délicat. La sécurisation du métier de directeur est alors devenue une urgence. C'est pourquoi le SE-UNSA, suite à l'enquête lancée en 2012, a mis en exergue le passage du malaise à la souffrance au travail.

Les conclusions du chantier-métier sur la direction nous amène à acter des avancées, certes, mais qui ne répondent pas suffisamment aux attentes des directrices et directeurs, principalement des petites écoles.

A titre d'exemple, le SE-UNSA continue de revendiquer la pérennisation des missions des EVS dans le cadre d'un emploi stable de secrétaire administratif, pourvu par des personnels qualifiés.

Concernant les permutations nationales, cette année encore plus d'une centaine de collègues veut quitter notre département. Alors que depuis quatre ans les taux de satisfaction ne cessent de diminuer, l'effet « boule de neige » par lequel les déçus d'une année viennent grossir les rangs de l'année suivante contribue à engorger encore le système.

Il n'est malheureusement pas certain que cette année 2014 voit une amélioration du taux de satisfaction.

Le SE-UNSA vous demande de communiquer votre politique de gestion des entrées et sorties de notre département, tant en nombre qu'en critères retenus.

Concernant l'avancement des instituteurs, le faible nombre de promouvables de ce corps en voie d'extinction, pénalise ces collègues qui ne peuvent être promus.

Le SE-UNSA vous demande d'accorder une promotion à tous les promouvables.

Pour terminer, vous nous avez avertis que les opérations de carte scolaire sont repoussées ce qui va impacter le mouvement des personnels.

Les CAPD sont repoussées elles aussi, doit-on alors comprendre que l'ouverture du serveur pour les prises de vœux est elle aussi retardée ?

Par ailleurs, le SE-UNSA regrette le report au mois d'avril, après les élections municipales, des décisions de carte scolaire voulu par le ministre.

En effet, par voie de conséquence, les opérations de mouvement s'en trouveront reculées et vous nous avez annoncé que la CAPD de 2ème phase du mouvement se tiendrait le 10 juillet. Si tel était le cas, les collègues qui seront nommés alors ne pourront pas prendre contact avec les écoles dans lesquelles ils devront se rendre en septembre.

Comment pourront-ils préparer une rentrée en toute sérénité dans ces conditions ?

Sans méconnaître le travail effectué par vos services et le temps nécessaire pour le réaliser, le SE-UNSA vous demande que cette CAPD de deuxième phase se déroule au plus tard le vendredi 4 juillet, dernier jour de classe dans les écoles, afin que tous les collègues puissent, à défaut de se rencontrer, au moins se contacter, pour que la rentrée se prépare dans les meilleures conditions.

L'enjeu de cette rentrée est primordial, les équipes doivent être mises en place le plus tôt possible pour éviter tout flottement à la rentrée.